

Royale
Entente
Pongiste
Nivelloise



CRITERIUM DE NIVELLES

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

6€ une série

10€ deux séries

Inscriptions : www.cpbbw.be

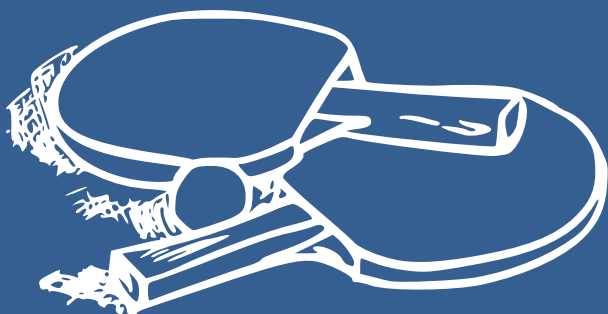
ou <https://resultats.aftt.be>

Salle Omnisports des Heures Claires

Rue des Heures Claires 46

1400 Nivelles

Petites restaurations prévues



9h00 série D

10h00 série E6/NC

11h30 série C

13h00 série E

15h00 série B

www.repnivelles.be

Informations : Paul Kelecom – paul.kelecom@yahoo.com

REGLEMENT CRITERIUM DE NIVELLES

- Le tournoi aura lieu à la salle du REP Nivelles, rue des Heures Claires, 46 à 1400 Nivelles.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à d'autres fédérations reconnues par l'ITTF (le joueur étant assuré par sa fédération).
- Il sera fait usage de balles blanches en plastique.
- Le Critérium se déroulera sur 16 tables bleues.
- Le coût d'inscription est fixé à 6€ pour une série et 10€ pour deux séries.
- Les joueurs sont priés de se présenter à la table du juge-arbitre une demi-heure avant le début de leur série. Tout retard pourra être sanctionné d'un scratch immédiat.
- Les dames sont invitées à s'inscrire en « séries hommes » suivant leur classement homme.
- Il n'est possible de s'inscrire que dans deux séries (excepté les séries B qui ne peuvent jouer que dans la série B). Un joueur doit s'inscrire dans la série de son classement avant de s'inscrire dans la série supérieure. Il est à préciser qu'un E6 ne pourra pas jouer en série D car, s'il veut s'inscrire dans deux séries, il devra le faire en série E6/NC et série E.
- Le tournoi se déroulera en poules de 4, mais des poules de 3 ou 5 joueurs sont possibles en fonction du nombre d'inscriptions.
- Les joueurs finissant en dernière position dans leur poule, ainsi que les perdants des tours finaux, sont tenus d'arbitrer un match sous peine d'amende.
- ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur). La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.
- Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
- En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription
- En cas d'absence prévenue après la clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste dû.
- Les matchs se joueront en 3 sets gagnants de 11 points.
- Des prix en espèces récompenseront les 4 premiers de chaque série.
- La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 30 août 24h00.
- Les informations concernant le jour et le lieu de l'élaboration des tableaux se trouveront sur la page du programme d'inscription.
- Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site cpbbw.be ou rendez-vous sur le site <https://resultats.aftt.be>.
- Plus aucune inscription ne sera acceptée le jour de la compétition.
- A contacter en cas de problèmes : Béatrice Willems - G.S.M. : 0473/54.64.87 - E-Mail : beaswillems@gmail.com
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.